

## **DISCOURS DU MAIRE DE WATERLOO SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE.**

Le 5 décembre 2017

Chers citoyens,  
Chers collègues membres du conseil municipal,  
Mesdames, Messieurs,

J'ai le privilège de vous présenter le bilan de la situation financière de la Ville de Waterloo.  
Mon rapport traitera des sujets suivants :

- Le rapport financier pour l'année 2016;
- Les prévisions pour l'exercice en cours;
- Les principales orientations qui guident l'exercice budgétaire pour l'année 2018, le programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020; et,
- La rémunération et les allocations des membres du conseil.

### **ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DE L'AUDITEUR AU 31 DÉCEMBRE 2016**

Selon les normes comptables Canadiennes en vigueur pour le secteur public, les états financiers ont été vérifiés par un auditeur indépendant, en l'occurrence, la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Le rapport conclut :

« À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Waterloo au 31 décembre 2016 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables Canadiennes pour le secteur public. »

Le rapport a d'ailleurs été présenté publiquement lors de la séance ordinaire du Conseil municipal du 2 mai 2017. La version intégrale du rapport est disponible pour consultation au Service du greffe.

En bref, l'exercice 2016 a dégagé un surplus de 757 118 \$. Le surplus libre non affecté est de 1 134 841 \$.

Des réserves financières de 933 042\$ sont inscrites aux états financiers et celles-ci touchent les principaux secteurs suivants :

- Budget 2017 :	512 900 \$
- Fonds de roulement :	216 205 \$
- Solde disponible :	18 882 \$
- Cour municipale :	52 857 \$
- Réserve Fonds de parcs :	102 198 \$
- Évacuation des boues usées :	30 000 \$

Au 31 décembre 2016, notre dette totale était de 14 035 000 \$ et elle est composée de la dette à l'ensemble qui englobe l'ensemble des contribuables pour un montant de 8 036 872 \$

comparativement à 7 379 578 \$ en 2015. L'autre portion qui englobe la dette sectorielle, mais remboursée, capital et intérêts, par le gouvernement et une autre tierce partie se situait à 5 998 128 \$ (taxes sectorielles 2 833 483\$ et dette gouvernementale 3 164 645\$), autre dette à l'ensemble 675 286\$ pour le remplacement de l'éclairage de rues.

### **PRÉVISIONS DE L'EXERCICE FINANCIER EN COURS (L'ANNÉE 2017)**

Durant l'année 2016, 630 permis d'une valeur totale de 10,432,187 \$ ont été délivrés. Cette année, en date du 29 novembre 2017 nous remarquons une nette amélioration, surtout en 2<sup>ième</sup> moitié de l'année avec un total de 644 permis de construction, rénovations et autres pour une valeur totale de 12,801,014\$.

En ce qui a trait aux activités d'investissements, plusieurs projets ont été réalisés, pour un montant approximatif de 3 250 000 \$. Il s'agit du resurfaçage des rues des Cèdres, des Plaines, de la rue Shaw ouest, rue Gévy, des travaux dans le secteur de la rue du Pré Sec, la ville a mis sur pieds un programme de subvention pour le remplacement d'une toilette standard par une toilette à faible débit et de baril récupérateur d'eau de pluie, la patrouille Bleu-Verte, Trottibus, la construction d'un bâtiment sanitaire au parc Wilfrid-Hémond, entre autres.

La dette qui touche l'ensemble des contribuables sera de 8 444 957 \$. De son côté, la dette sectorielle qui est remboursée capital et intérêts par le gouvernement ou une autre tierce partie, se situera à 6 777 543 \$ (dette sectorielle 2 766 864 et dette gouvernementale 4 003 679\$) Ce qui devrait porter la dette totale anticipée pour 2017 à 15 215 200 \$. La dette pour le remplacement de l'éclairage de rues sera de 646 895\$.

Nous comptons maintenir le même niveau d'investissement pour la mise à jour des infrastructures et ce pour les prochaines années.

Depuis l'année 2014, le Conseil municipal, appuyé de ses employés et de Tourisme Waterloo, travaille de concert avec la Fondation Rues principales afin de dynamiser le centre-ville.

La démarche de revitalisation du centre-ville de Waterloo a complété sa 3<sup>ième</sup> année et plusieurs projets se sont concrétisés. Le projet de revitalisation du centre-ville suscite de l'intérêt auprès des propriétaires d'immeubles. Les actions accomplies sont de plus en plus visibles et les progrès réalisés entre 2014 et 2017 se constatent sur le territoire. Les résidents et les touristes nous indiquent qu'ils voient une nette amélioration lorsqu'ils visitent la ville. Le comité de revitalisation a continué son travail en poursuivant des dossiers qui furent débutés il y a quelques années

- Aménagement de quelques vitrines vacantes
- Poursuite du programme d'aide financière « Opération Façades » au centre-ville
- Rénovation de façades commerciales au centre-ville
- Poursuite de l'aménagement du parc Denise Lauzière (circuit Artria, Musée à ciel ouvert)

Rappelons que Waterloo, lors du colloque annuel de Fondation Rues Principales, avait remporté le prix d'Accomplissement « Organisation 2015 », pour une deuxième année, à son 29<sup>e</sup> colloque annuel, la Ville de Waterloo s'est vu octroyer le prix d'Accomplissement « Améliorations physiques 2016 » et en 2017, le prix Développement économique.

Plusieurs actions visant à animer le cœur de notre municipalité ont été organisées : activités du temps des fêtes, les Mercredis chauds, le cinéma plein air, l'exposition de vieilles voitures, les Fableries, le festival des bières, la fête de la St-Jean etc.

Nous nous enorgueillons encore pour le grand achalandage au Parc des Générations qui accueille deux infrastructures uniques au Québec, soit la piste de Bobsleigh et la piste « Pumptrack » pour les adeptes de sensations fortes. Cette année nous avons vu s'y rajouter la patinoire pour le Deck Hockey et un bâtiment accessoire.

Dans le parc industriel Horizon Waterloo près de l'autoroute 10 à la hauteur de l'accès autoroutier 88, nous poursuivons la construction de la rue Nadeau, l'installation du réseau électrique et de communication pour permettre à d'autres entreprises de s'y implanter.

Nous mettrons en place des mesures afin de réaliser le Plan d'action de développement durable (PADD) qui fut élaboré par différents acteurs du milieu qui se sont réunis à maintes reprises pour penser l'avenir de Waterloo sous l'encadrement de l'organisme Nature-Action. Un plan d'action qui se décline en 3 orientations, 15 objectifs et 61 actions qui permettra d'engager la Ville définitivement vers le virage vert.

La ville s'est dotée d'un troisième véhicule électrique pour son service de Premier répondant afin de répondre aux appels d'urgence sur le territoire de la Ville. Cette acquisition permettra une réduction des coûts de carburant tout en ne produisant aucune émission de gaz à effet de serre!

Le Service incendie s'est doté d'une nouvelle caserne qui correspond aux besoins actuels.

### **ORIENTATIONS DU BUDGET 2018**

Nous sommes à élaborer le budget de l'année 2018 qui sera adopté le 19 décembre 2017. L'augmentation de la valeur foncière est de  $\pm 2\%$  et augmentera ainsi notre patrimoine de l'ordre de 7 429 800 \$. En septembre dernier, à la suite du dépôt du nouveau rôle d'évaluation, pour le troisième exercice financier, notre évaluation foncière imposable pour 2018 s'établira à 342 250 100 \$.

Ce qui signifie qu'en 2018, chaque sou d'imposition, par tranche de 100 \$ d'évaluation, rapportera 34 781 \$ à la ville de Waterloo, mais nous devons composer avec une augmentation de certaines dépenses récurrentes et non compressibles (conventions collectives, refinancement des emprunts, augmentation des dépenses courantes, électricité, essence, couverture policière, nouvelles normes environnementales imposées par les paliers de gouvernements supérieurs, etc.).

Les nouveaux emprunts qui sont projetés pour l'exercice 2018 touchent la réfection de la rue Allen et de la rue Eastern, nous nous basons sur le plan directeur triennal ainsi que sur les urgences pour procéder à l'amélioration de nos infrastructures tout en ayant en tête notre capacité de payer.

En déployant un réseau de 3 bornes de recharge électrique. Nous avons contribué à l'électrification du transport routier au Québec et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre des véhicules. Nous allons bénéficier également de visibilité lors d'événements ou d'activités du Circuit électrique. Mais avant tout, nous attirerons une clientèle séduite par les nombreux avantages de cette nouvelle offre, n'oublions pas que le Québec a légiféré sur la vente de véhicules électriques. La province compte déjà le plus grand nombre de véhicules électriques vendus au pays, avec un Circuit électrique en plein essor, le gouvernement souhaite ainsi voir le pourcentage de véhicules sans émission atteindre 15 % d'ici 2025.

En ce qui concerne les loisirs, nous poursuivrons l'aménagement du Parc des générations, nous améliorerons l'offre de service pour le camp de jour et terminerons l'aménagement du parc près du train de queue.

### **RÉMUNÉRATION DES ÉLUS**

Conformément aux dispositions de la loi, la rémunération annuelle versée aux élus pour l'année 2017 est la suivante :

- Le maire reçoit 35 250 \$;
- Un(e) conseiller(ère) reçoit 11 749 \$.

Les membres du Conseil reçoivent également, et ce, en vertu de la loi sur la rémunération des élus, une allocation non imposable qui leur est octroyée pour pallier aux dépenses qu'engendrent leurs fonctions au sein du Conseil. Ces types de dépenses ne font pas partie des déboursés normaux de la vie courante d'un citoyen.

Ces allocations sont de :

- 17 624 \$ pour le maire et
- 5 875 \$ pour un(e) conseiller(ère)

De plus, le maire reçoit, de la MRC de la Haute-Yamaska, une somme de 17 693.91 \$ pour siéger en tant que membre du Conseil. Le membre du Conseil qui agit à titre de pro-maire, ou maire suppléant, voit pour sa part sa rémunération majorée de 15%, comme le prévoit la loi.

### **DÉPÔT DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$**

La liste des contrats municipaux supérieurs à 25 000 \$ accordés par la Ville depuis novembre 2016 est disponible au greffe.

## **CONCLUSION**

L'année dernière s'est avérée fructueuse.

L'année 2017 fut l'année du 150<sup>ième</sup> anniversaire d'existence de la Ville de Waterloo. Grâce à l'importante contribution de nos fidèles employés et des organismes locaux, nous avons pu offrir à la population une année remplie d'activités. L'année 2018 sera, nous l'espérons, une année de surprise et de progrès. Nous travaillerons tous ensemble pour l'avenir de notre communauté.

Les membres du Conseil municipal et les employés vous remercient et vous souhaitent du fond du cœur une excellente année 2018!

### **Waterloo, partenaire de vie plus que jamais!**

Merci de votre attention.

Jean-Marie Lachapelle,  
maire